

vie associative

La Fondation soutient les étudiants “ Autiste Asperger ”

Afin de réduire les inégalités dans l'accès aux études supérieures et à l'emploi pour les jeunes en situation de handicap, la fondation soutient le projet aux étudiants “ Autiste Asperger ”.



L'égalité des chances est l'affaire de tous, assure Michel Guérin. Le délégué général de la Fondation Poitiers Université ajoute « qu'il est urgent d'œuvrer pour que chaque jeune puisse pleinement exploiter son potentiel, c'est l'objectif du pôle handicap de l'université et du soutien de la Fondation dans le cadre de l'axe “L'humain au cœur de l'université” ».

Dans cet esprit la Fondation porte le nouveau projet de l'association d'étudiants « HandiSup » intitulé « le soutien aux étudiants Autiste Asperger » à travers une aide de 4.500 €. « Le réseau interne de la Fondation, explique Michel Guérin, une banque, partenaire de la Fondation m'a mis en relation avec la Fondation JM Bruneau (sous l'égide de la Fondation de France) dont son slogan est en accord avec nos valeurs : “La

plus grande richesse : être utile aux autres en partageant les fruits de sa réussite. ” »

Treize étudiants diagnostiqués « Autiste Asperger » ont suivi durant l'année 2016-2017 un cursus à l'université de Poitiers. Grâce à cette aide, l'association « HandiSup », qui remplit une mission complémentaire au pôle handicap de l'université, a permis d'assurer un renfort aux étudiants concernés par cette pathologie.

Créer du lien social afin d'éviter l'isolement

Les personnes frappées d'autisme avec le syndrome Asperger présentent, souvent, malgré une intelligence normale voire supérieure à la moyenne, un manque de confiance en eux, à la gestion du stress et de l'angoisse devant une situation inconnue. Cet état nécessite la présence d'une aide qui se traduit par l'accompagnement d'une personne qui suit l'étudiant, au quotidien, dans ses tâches parfois domestiques



L'atelier théâtre fréquenté par les étudiants en situation de handicap. Une activité qui leur permet de trouver confiance en eux et de créer du lien social.

(faire les courses par exemple) ainsi que dans son cadre universitaire. Le parcours du domicile à la faculté s'inscrit dans la mission des accompagnateurs. L'aide financière perçue par la Fondation a permis de réaliser au plus près un suivi précieux et de qualité pour ces étudiants bénéficiant d'une égalité des chances d'obtention de leur diplôme au même titre que tous les autres inscrits à l'université de Poitiers. L'accompagnement passe par

la volonté de l'association de « créer du lien social » afin d'éviter « l'isolement » des étudiants frappés d'autisme avec le syndrome Asperger. « Dans nos échanges, observe Nicolas Nantes, coordinateur de l'association HandiSup, ils ne perçoivent pas toujours le sens que nous avons voulu donner à la phrase, ce langage pragmatique. »

La Fondation Poitiers Université s'est impliquée en soutenant ce nouveau projet de l'as-

sociation « HandiSup » pour combler ce fossé entre ces étudiants et les autres : aujourd'hui les étudiants reconnus pour ce type de pathologie sont plus nombreux à suivre un cursus universitaire qu'il y a trois ans. « Le nombre de pathologies n'a pas augmenté, analyse Michel Guérin, c'est l'université qui accueille dans de meilleures conditions ces étudiants qui s'autorisent désormais un parcours universitaire. »

les intervenants



> Daniel Guyonnet. Le vice-président de l'université de Poitiers, en charge du handicap annonce que l'université vient de rejoindre, voilà quelques jours à peine, un groupe piloté par Toulouse et dans lequel quinze autres établissements ont effectué la même démarche que Poitiers, pour un travail sur le handicap.

L'université de Poitiers accueille et prend en charge 460 étudiants en situation de handicap dont treize sont victimes d'un spectre autistique accompagné du syndrome d'Asperger. Par ailleurs, dans le cadre du schéma directeur, le CA de l'UP a voté le 26 juin 2015, la mise en place de référents du handicap.



> Michel Guérin. « L'humain au cœur de l'université » s'inscrit parmi les trois axes de la Fondation (les deux autres sont « Entrepreneuriat et Inventivité » et « l'université sur son territoire et à l'internationale ») qui soutient les projets pour les étudiants en situation de handicap. Michel Guérin, le délégué général de la Fondation Poitiers-Université, souligne les actions concrètes mises en place : « Les bourses soutien » (aux étudiants en situation de handicap avec la société générale : 12.000 €) ; « le soutien au Centre Ressources handicap » avec le master Intégration des personnes handicapées et « Phare », action en amont auprès des jeunes handicapés afin de lever les freins qui les empêchent de se projeter dans le supérieur.

“ HandiSup ” et l'accompagnement humain

Jonathan, étudiant en licence 3, en histoire, bénéficiaire du projet de la formation Poitiers Université tient à souligner « la précieuse aide » qui lui « facilite [son] quotidien ». Par exemple, « les courses, confesse-t-il, ce n'est pas facile pour moi ». L'imprévu peut devenir une source d'angoisse ou de stress.

De six cent soixante-six heures en 2013 à mille six cent dix-sept en 2016, l'accompagnement humain encadré par l'association HandiSup a explosé. Nicolas Nantes, coordinateur de la structure associative précise que cela reste « la première mission » de l'association. Ce sont trois personnes, des volontaires du service civique, qui prennent en charge cette tâche, qui consiste à aider les étudiants atteints de handicaps (pas seulement d'autisme accompagné du syndrome Asperger mais également d'un handicap visuel ou moteur) à rejoindre l'université de Poi-



Jonathan (étudiant), Nicolas Nantes au centre (coordinateur de HandiSup) et Morgane Pourteau, Présidente de l'association.

tiers depuis leur domicile. L'association assure les différents parcours grâce à l'aide de la Fondation Poitiers Université et à l'université de Poitiers dont le conseil d'administration vote, à l'association « HandiSup » une subvention annuelle de 11.000 € - dont 4.000 € servent aux missions

liées aux étudiants « autiste Asperger » - Morgane Pourteau, la présidente, épaulée - quand elle ne représente pas l'association - le coordinateur et valide, avec lui, « les décisions » dans le cadre du bon fonctionnement de la structure à but non lucratif.